

MISE EN SERVICE PRÉVISIONNELLE EN OCTOBRE

## LE DÉPARTEMENT ANNONCE LA RÉALISATION DE DEUX GIRATOIRES À PLÉMET

**Le Département des Côtes d'Armor va construire deux giratoires sur la route départementale n° 792 dans le but de sécuriser deux carrefours et d'y fluidifier la circulation. Les travaux devraient débuter dès septembre prochain.**

Les élus départementaux, réunis en commission permanente lundi 23 avril, ont validé les projets d'aménagement de deux giratoires sur la route départementale n° 792, secteur de Plémet. Programmés dans le cadre de la politique départementale d'amélioration des routes costarmoricaines, les travaux consisteront en la réalisation de deux giratoires non franchissables d'un rayon total de 20 mètres (dont un anneau central de 11 mètres avec engazonnement) :

- l'un, au carrefour de la RD N°1 au lieu-dit Les Landelles ;
- le second, au carrefour de la RDN°16 au lieu-dit Les Marteaux.

Comme le précise Alain CADEC, *président du Département et député européen*, « l'aménagement de deux giratoires répond à une attente forte. Ce choix illustre notre politique active en matière d'infrastructures routières. Nous avons décidé de maintenir un fort niveau d'investissement au profit des routes car il en va de la qualité de vie au quotidien et de la sécurité des usagers. C'est du concret pour les Costarmoricains. »

Jean-Yves de CHAISEMARTIN, *vice-président du Département chargé des infrastructures*, souligne quant à lui « la maîtrise financière de l'opération qui nous permet, dans un financement assumé par le Département et la commune de Plémet, de contenir à moins de 500.000 euros l'enveloppe allouée, non pas pour un mais pour deux giratoires. »

« En réduisant les vitesses d'approche, les deux giratoires permettront de sécuriser deux carrefours de la commune de Plémet et d'y fluidifier la circulation, poursuivent Romain BOUTRON, *vice-président du Département chargé des finances*, et Béatrice BOULANGER, *tous deux conseillers départementaux du canton de Loudéac*. Nous améliorerons également la sécurité des cyclistes et des piétons dans le cadre des liaisons douces, d'une part entre Saint-Lubin et Plémet pour le giratoire Les Landelles ; et, entre la Prenessaye et Plémet pour celui des Marteaux »

**Le coût total d'aménagement des deux giratoires s'élève à 495.000 euros. La commune de Plémet participera au financement à hauteur de 250.000 euros.**

### À PROPOS DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Les Costarmoricains empruntent au quotidien 4,500 kilomètres de routes départementales. Pour assurer leur sécurité, leur confort, la fluidité du trafic et le maintien de la qualité de ce réseau, un effort budgétaire significatif est consenti sur les investissements routiers. En 2018, plus de 21 M€ pour l'entretien de la voirie et achat de matériel. En plus d'une expertise avérée dans la conduite des projets routiers, le Département s'attache à développer et à promouvoir des actions de prévention routière dans le cadre d'un plan départemental. Cette volonté s'illustre également par l'intégration de nouvelles technologies dans le quotidien des agents. Cela contribue à améliorer l'information routière, notamment auprès des usagers, comme par exemple l'envoi d'alertes matinales par courriel durant la période hivernale.

## CONTACT PRESSE

YVES COLIN

Cabinet du Président

T. 02 96 62 46 56

Port. 06 89 09 52 08

yves.colin@cotesdarmor.fr

RETROUVEZ COMMUNIQUÉS  
ET DOSSIERS DE PRESSE  
DU DÉPARTEMENT SUR [COTESDARMOR.FR](http://COTESDARMOR.FR)



@COTESDARMOR22



COTESDARMORLEDEPARTEMENT

**Côtes d'Armor**  
le Département

